

## "Des fonds de l'UE bien utilisés" dans Luxemburger Wort (31 août 2006)

**Légende:** Le 31 août 2006, le quotidien Luxemburger Wort constate que depuis l'élargissement en mai 2004, l'économie polonaise a pu être considérablement relancée grâce à l'aide financière de l'Union européenne.

**Source:** Luxemburger Wort. 31.08.2006. Luxembourg.

**Copyright:** (c) Imprimerie Saint-Paul s.a.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/"des\\_fonds\\_de\\_l\\_ue\\_bien\\_utilises"\\_dans\\_luxemburger\\_wort\\_31\\_aout\\_2006-fr-a751201f-c3e1-419f-b6da-5383b4b49115.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 19/09/2012

## Des fonds de l'UE bien utilisés

### 1,4 milliards pour la Pologne

PAR ROMAN GUTKOWSKI (VARSOVIE)

Selon un récent rapport du ministère polonais du Développement, les collectivités locales, les sociétés et les organisations non-gouvernementales polonaises ont obtenu 1,4 milliards d'euros de l'UE depuis l'élargissement en mai 2004. Malgré l'avis des pessimistes, la Pologne exploite de mieux en mieux les fonds mis à sa disposition. Elle a déjà exploité 17 % des moyens que l'Union peut lui attribuer jusqu'en 2008. En effet, les fonds provenant du budget pour les années 2000-2006 doivent être dépensés jusqu'à la fin de 2008.

Cette aide est de plus en plus importante. En juin, elle s'est élevée à 210 millions d'euros, soit autant qu'au cours des deux mois précédents. Si cette tendance se maintient, Varsovie mettra en œuvre, jusqu'à la fin de 2006, 42 % des 2,1 milliards d'euros attribués.

L'aide de l'Union a permis de relancer l'économie polonaise. Selon le ministère de l'Economie, grâce aux fonds communautaires, le PIB a augmenté de 2,1 milliards d'euros en 2005. Cette année, cette influence sera encore plus visible.

Les collectivités locales, les sociétés, les organisations non-gouvernementales exploitent l'aide de l'Union de manière efficace. Mais, ce n'est pas le cas de l'administration publique.

Les institutions supervisées par le ministère du Transport, ont utilisé jusqu'à présent 1 % de 1,1 milliard d'euros, mis à leur disposition par l'Union pour la construction des routes et la modernisation des chemins de fer.

Les ministères des Finances et de l'Intérieur tardent à mettre en œuvre leur système fiscal informatisé pour les sociétés et le système de recensement des personnes et risquent de perdre 88 millions d'euros attribués à cette fin.

La Commission européenne et le ministère polonais du Développement mettent les retardataires en garde.